Certificat d'immatriculation

A. N° Immatriculation: AC-909-CZ
B. Date de 1ère immatriculation: 24/07/2009

C.1 COMMUNE DE PORNICHET

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3
120 AVN DU GENERAL DE GAULLE

44380 PORNICHET

FRANCE

D.1 CITROEN

D.2 7A9HTC

D.2.1

D.3 BERLINGO FGL1N116HDI

E. VF77A9HTC9J191658

F.1	1960	F.2	1960	F.3	2935		
G	1411	G.1	1336				
J	N1	J.1	CTTE	J.2		J.3	FOURGON
K	P-2763.07.01						
P.1	1560	P.2	55.2	P.3	GO	P.6	6
Q	0.00	S.1	2	S.2	0	U.1	78
U.2	3000	V.7	153	V.9			
X.1	VISITE AVANT LE 24/07/2013						
Y.1	183	Y.2	34				
Y.3	0	Y.4	4				
Y.5	2.5	Y.6	223.5				

Pour le ministre de l'Intérieur et par délégation,
le sous-directeur de la circulation
et de la sécurité routières

Pierre [illegible]

H

I 24/07/2009

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation



AC-909-CZ 24/07/2009

2009AZ65300

VF77A9HTC9J191658

CITROEN

COMMUNE DE PORNICHET

CRFRAAC909CZ9VF77A9HTC9J19165870907246CTTE<<
FOURCITROEN<<<<<<<BERLINGO<FGL12009AZ6530020

République Française
Ministère de l'Intérieur

Communauté européenne

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Reġistrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de l'immatriculare.

2009AZ65300

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation / Inscription en service dans le présent territoire
(J) Catégorie du véhicule (2)

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des acquis de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO_2 ou montant de l'écotaxe en Euro
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant total des taxes, et de la redevance en Euro
(Y.6) Montant total des taxes, et de la redevance en Euro, le certificat d'immatriculation en Euro
(Z.1) et (Z.4) Mentions spécifiques

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

S044D031 S : 08/09/2021 AC-909-CZ	S044D031 A : 08/07/2023 POLLU : 08/07/2022 AC-909-CZ
S044D031 A : 08/07/2023 AC-909-CZ	S044D031 A : 05/07/2025 POLLU : 06/07/2024 AC-909-CZ
S044D453 S : 05/09/2026 AC-909-CZ	S04453S8 A : 03/07/2026 POLLU : 03/07/2025 AC-909-CZ
S044D031 A : 11/07/2021 AC-909-CZ	S044D453 A : 03/07/2026 AC-909-CZ

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile). Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom

Domicile

Date

Signature